



Communiqué

Marchés

Réorganisation des marchés de la Riponne en raison de travaux

En raison des travaux d'assainissement du parking de la Riponne, la place de la Riponne sera partiellement fermée. La Ville de Lausanne attache une grande importance à ses marchés et a pris des mesures pour minimiser l'impact de ces travaux sur les commerces et le public. Une réorganisation sera mise en place à partir du mercredi 21 août 2024. Le marché aura lieu le mercredi matin à la rue Centrale.

La priorité pour la Ville de Lausanne est de faire tout son possible pour maintenir les marchés au cœur du centre-ville. Cependant, la topographie ainsi que la disponibilité des espaces publics lausannois laissent peu de marges de manœuvre. La Municipalité s'engage à atténuer autant que possible les effets des travaux sur la vie du marché.

Les marchands concernés ont été contactés individuellement par le Service de l'économie pour organiser cette transition et assurer le suivi de leurs activités et les liens avec leurs clients.

Nouvelle répartition des zones du marché alimentaire

Le marché alimentaire est le plus grand du canton puisqu'il accueille plus de 120 marchands chaque samedi.

Un total de 15 marchands reste à la Riponne sud les mercredis et les samedis (maraîchers, champignons et spécialités culinaires). Les autres jours de la semaine, les *foods trucks* demeurent également à la Riponne, devant l'espace Arlaud.

La Ville de Lausanne a regroupé les 25 marchands déplacés, par type de produits, à la rue Centrale et à la place Pépinet:

- Rue Centrale (direction Grand-Pont): Boucheries et poissonneries.
- Place Pépinet: Fromageries.
- Rue Centrale (direction Rôtillon): Boulangeries.

La disposition spécifique de chaque marchand varie légèrement entre le mercredi et le samedi, en fonction des commerçantes et commerçants présents. Toutes les informations sont disponibles sur les réseaux sociaux de la Ville ainsi que le site internet www.lausanne.ch/marchandslausannois.

Marchés non alimentaires

Malheureusement, ces travaux imposent de suspendre temporairement les autorisations pour les marchés non alimentaires se tenant sur la place de la Riponne de mardi, mercredi, vendredi et samedi. Malgré l'examen de diverses options, il a été impossible de maintenir groupés ces marchés en raison des contraintes techniques majeures. Des solutions alternatives pour leur réinstallation sont en cours d'étude. Des informations supplémentaires seront communiquées en septembre. Chaque marchand sera informé individuellement.



Aspects financiers

A l'instar de ce qui était fait pendant la période du Covid 19, la Municipalité renoncera aux taxes, dans une ampleur à définir.

Pour le marché non alimentaire, les taxes d'occupation payées en trop seront remboursées ou annulées. Des mesures de gratuité seront également prévues lors de la reprise de leur activité.

Informations pour le public

Pour faciliter l'orientation:

- Des chevalets d'information ont été installés sur la place et dans le parking de la Riponne, en collaboration avec INOVIL.
- Un affichage supplémentaire sera visible dans la station de métro m2 Riponne-Maurice Bégart.
- Une signalétique extérieure sous forme de totems sera bientôt installée pour fournir des informations sur le stationnement, la circulation, et la réorganisation des marchés.
- Le site Internet a été actualisé: www.lausanne.ch/marchandslausannois



La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 19 août 2024